

# LE LIEN SOCIAL CHEZ ADAM SMITH : LE MARCHÉ, LA SYMPATHIE, L'ÉTAT

Jean-Mikaël Guédon\*

## Résumé

*Cet article tente de cerner la conception du lien social chez Adam Smith. Le plus souvent, c'est par le contractualisme que l'on cherche à concilier l'État et l'individu. Or, chez Smith le lien social ne semble pas ressortir d'un acte de la volonté. L'hypothèse qui sert de point de départ à cette discussion est l'interprétation selon laquelle c'est l'affirmation économique de la société moderne qui permettrait à Smith de penser la société comme auto-instituée. L'économie serait l'essence de la société, le terrain solide sur lequel l'harmonie sociale pourra être pensée. J'examine donc cette interprétation économiste de Smith à la lumière de lectures concurrentes, pragmatique ou morale, afin de tracer le portrait le plus juste possible de la pensée politique smithienne. Cet examen démontre que si le lien social chez Adam Smith est parfois économique, il conserve néanmoins toujours une composante morale essentielle, mais il n'est pour autant jamais réellement politique.*

Selon de nombreux historiens des idées, la modernité peut être comprise comme une longue quête pour donner une réponse à la question de l'institution du social. De la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la question du lien social

---

\* L'auteur est doctorant en philosophie (Université de Montréal).

s'impose en effet par la confrontation de deux représentations fondamentales à première vue difficilement conciliables : la compréhension de la société comme État, et celle de l'homme comme individu. De Grotius à Rousseau, c'est dans le contractualisme que l'on cherchera la réponse à cette question : l'État ne peut avoir d'autre fondement que celui de l'union d'individus autonomes formant volontairement une communauté souveraine. Or, l'œuvre d'Adam Smith ne peut aisément s'inscrire dans cette histoire, dans la mesure où Smith rejette explicitement le contractualisme. Le lien social ne semble pas ressortir chez lui d'un « contrat », d'un acte de la volonté. Comment alors pense-t-il le lien social ? C'est à cette question que cet article tente d'apporter une réponse.

L'hypothèse qui servira de point de départ à cette interrogation est l'interprétation proposée par Pierre Rosanvallon dans *Le capitalisme utopique*<sup>1</sup>, selon laquelle c'est l'affirmation économique de la société moderne qui permettrait à Smith de penser la société comme auto-instituée. Malgré son anti-contractualisme, Smith partage avec ses contemporains l'idée que c'est à partir de l'individu et de sa nature qu'il faut penser et résoudre le problème de l'institution du social. Cela signifie qu'il faut intégrer l'économie des passions dans la solution du problème politique et non plus seulement considérer les passions comme le problème : le seul fondement solide possible de l'ordre social doit se construire à partir des passions de l'individu et non malgré elle. L'analyse de la nature humaine qui fait l'objet de la *Théorie des sentiments moraux*<sup>2</sup> serait cependant l'occasion pour Smith de développer une critique

---

<sup>1</sup> Pierre ROSANVALLON, *Le capitalisme utopique. Critique de l'idéologie économique*, Paris, Seuil, 1979, réédité plus tard sous le titre *Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché*, Paris, Seuil, 1989.

<sup>2</sup> Les citations de la *Théorie des sentiments moraux* (désormais TSM) seront tirées de la traduction de Michaël Biziou, Claude Gautier et Jean-François Pradeau : ADAM SMITH, *Théorie des sentiments moraux*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.

« scientifique » des théories contractualistes, lesquelles auraient privilégié la pensée de l'origine de la société au détriment de celle de l'harmonie de son fonctionnement<sup>3</sup>. Selon Rosanvallon, le *contrat social* et le *marché* ne sont que deux variantes de la réponse à une même question, l'une politique l'autre économique : « Le marché se présente à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle comme la réponse globale aux questions que les théories du pacte social ne pouvaient pas résoudre de façon totalement satisfaisante et opératoire<sup>4</sup> ».

Aux yeux de David Hume déjà, grand inspirateur de Smith, la philosophie politique n'avait produit que des « systèmes spéculatifs », et il était impératif de changer de voie. Smith n'aurait fait que poursuivre dans cette voie en formalisant la notion humienne de sympathie pour en faire un fondement naturel de l'ordre social. Rosanvallon reconnaît que la *TSM* est marquée par un doute réel quant à la possibilité effective que ce mécanisme de la sympathie conduise à la bienveillance réciproque, mais il affirme que c'est dans le moment de cette réserve qu'il faut comprendre la formation de la pensée économique de Smith, ou « l'économisation de sa pensée<sup>5</sup> ». Ainsi, même si la régulation sympathique demeurerait inachevée, le lien social continuerait de se maintenir pour des raisons « économiques » :

La société peut se maintenir entre différents hommes comme entre différents marchands, à partir du sens de son utilité, sans aucun lien réciproque d'amour ou d'affection. Et quoique l'homme qui en

---

<sup>3</sup> À la vision d'une société constituée par le pacte civil et l'État, la tradition anglo-écossaise oppose une vision de la société comme s'auto-instituant naturellement. Voir Claude GAUTIER, *L'invention de la société civile. Lectures anglo-écossaises : Mandeville, Smith, Ferguson*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.

<sup>4</sup> Pierre ROSANVALLON, *op. cit.*, p. 15.

<sup>5</sup> Voir *ibid.*, p. 39-41.

est membre n'est lié par aucune obligation, ni par aucune forme de gratitude vis-à-vis d'autrui, la société peut toujours être soutenue par l'échange mercenaire de bons offices selon des valeurs convenues<sup>6</sup>.

C'est dans cet extrait que Rosanvallon trouve « le vrai tournant de la pensée de Smith », bien davantage que dans la prétendue coupure entre la *TSM* et la *Richesse des nations*<sup>7</sup>. La *RDN* ne ferait qu'élargir et développer l'intuition de la *TSM*. Il y aurait une continuité totale entre le passage cité de la *TSM* et la phrase célèbre de la *RDN* : « Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière et du boulanger, que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme ; et ce n'est jamais de nos besoins que nous leur parlons, c'est toujours à leur avantage<sup>8</sup> ».

En somme, ce serait de l'intérieur même de la problématique de la *TSM* et de ses limites que naîtrait la question économique : « Smith ne construit donc pas une philosophie de l'économie qui serait simplement le prolongement ou le complément de sa philosophie morale. *Il devient économiste dans sa philosophie*, dans le moment de son accomplissement et de sa vérification<sup>9</sup> ». L'économie serait pour Smith l'essence de la société, le terrain solide sur lequel l'harmonie sociale pourra être pensée. J'examinerai donc cette interprétation économiste de Smith (1) à la lumière de lectures concurrentes, pragmatique ou morale (2), afin de définir le schéma le plus juste possible de la pensée

---

<sup>6</sup> Adam SMITH, *TSM* (partie 2, section II, chapitre iii), *op. cit.*, p. 140-141.

<sup>7</sup> Les citations de la *Richesse des nations* (désormais *RDN*) seront tirées de la traduction de Germain Garnier revue par Adolphe Blanqui: Adam SMITH, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, Paris, Flammarion, 1991.

<sup>8</sup> Adam SMITH, *RDN* (tome 1, livre I, chapitre ii), *op. cit.*, p. 82.

<sup>9</sup> Pierre ROSANVALLON, *op. cit.*, p. 40-41.

politique d'Adam Smith (3).

### 1. Adam Smith économiste

De quelle façon l'idéologie économique peut-elle répondre concrètement aux problèmes de l'institution du social et de la régulation du social ? Selon Rosanvallon, c'est le concept de *marché* qui permet à Smith de résoudre deux questions sans réponse dans la philosophie politique de son temps : la question de la guerre et de la paix entre les nations ; et la question du fondement de l'obligation dans le pacte social. Je ne résumerai ici que le développement de Rosanvallon concernant la question du fondement de l'obligation, la question de la guerre et de la paix étant moins directement pertinente pour mon propos.

Les mécanismes du marché, en se substituant aux procédures d'engagements réciproques du contrat, permettraient de dépasser l'alternative entre le despotisme hobbesien et l'utopie rousseauiste, en permettant de penser une société sans centre, d'abolir dans la pratique la distinction entre l'individu et l'État, et donc de réaliser l'immédiateté que poursuivait Rousseau dans la politique. De la même façon, le concept de marché renverserait la problématique de la loi : le marché constitue une loi régulatrice de l'ordre social sans législateur, la loi de la valeur réglant les rapports entre les personnes, qui sont compris comme des rapports entre des marchandises, sans aucune intervention extérieure. En somme, le « libéralisme économique » smithien ne se serait pas d'abord imposé en tant que solution économique, mais comme philosophie et comme sociologie, *en comprenant la société civile comme marché* : « La société de marché aurait précédé l'économie de marché, plutôt que l'inverse. La théorie et l'harmonie naturelle des intérêts de Smith devraient essentiellement être comprises sociologiquement<sup>10</sup> ».

---

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 62.

À la société civile juridico-politique, Smith opposerait ainsi l'idée d'une « nation » économique et dynamique, comprise comme l'espace du libre-échange mû par le système socio-économique des besoins. Pour Smith, ce serait en effet le lien économique, liant les hommes comme producteurs de marchandises pour le marché, qui serait considéré comme le véritable ciment de la société. La société existerait, précise Rosanvallon, parce que chacun dit : « Donnez-moi ce dont j'ai besoin, et vous aurez de moi ce dont vous avez besoin vous-mêmes<sup>11</sup> ». La société se construirait avec le développement de la division du travail, en devenant de plus en plus interdépendante : « C'est un mécanisme d'organisation sociale plus encore qu'un mécanisme de régulation économique. [...] Le marché est un concept politique et sociologique, et ce n'est qu'en tant que tel qu'il a une dimension économique<sup>12</sup> ».

Smith concevrait donc les relations entre les hommes comme des relations entre des marchandises, dans la mesure où la nation est définie comme le système des besoins. Rosanvallon insiste sur le fait que Smith ne réduit pas la vie sociale aux activités économiques, mais qu'il pense bien l'économie comme fondement de la société et le marché comme opérateur de l'ordre social. Rosanvallon donne l'exemple de la loi de la valeur et du mécanisme d'égalisation des taux de profit réglant l'allocation optimale des ressources. Smith ne verrait pas dans cette « main invisible » un résultat purement économique, comme l'illustre ses critiques des monopoles et des corporations qui entravent le bon fonctionnement du marché : « Pour favoriser les petits intérêts d'une petite classe d'hommes dans un seul pays, il blesse les intérêts de toutes les autres classes dans ce pays-là, et ceux de tous les hommes dans tous les autres pays<sup>13</sup> ». Il est difficile, explique Rosanvallon, de dissocier dans les démonstrations de

---

<sup>11</sup> Adam SMITH, *RDN* (1, I, ii), *op. cit.*, p. 82.

<sup>12</sup> Pierre ROSANVALLON, *op. cit.*, p. 70.

<sup>13</sup> Adam SMITH, *RDN* (2, IV, vii), *op. cit.*, p. 226.

Smith la défense de la liberté du travail du point de vue des droits de l'homme et du point de vue économique. Les deux aspects apparaissent constamment liés chez lui, comme le montre sa condamnation de l'esclavage<sup>14</sup>, et Rosanvallon en conclut que le marché apparaît bien chez Smith comme l'accord de la liberté et de la justice.

De plus, la représentation de la société comme marché permettrait à Smith de comprendre non seulement comment se structure la société, mais aussi comment elle se développe et dans quel but. Selon Rosanvallon, Smith voit dans le penchant à faire des échanges la cause de la division du travail, et c'est en ce sens que l'échange, sous la forme du marché, construit la société, permet sa croissance : « Cette division du travail [...] est la conséquence nécessaire, quoique lente et graduelle, d'un certain penchant naturel à tous les hommes [...] qui les porte à trafiquer, à faire des trocs, et des échanges d'une chose pour une autre<sup>15</sup> ». Le concept *philosophique* de la division du travail permettrait à Smith de traduire l'interdépendance croissante entre les hommes dans la société de marché, et c'est à travers cette division du travail que l'échange produirait une véritable socialisation. Rosanvallon croit retrouver dans cette « autonomie » réalisée dans la dépendance généralisée à l'économie la figure rousseauiste d'une « liberté » réalisée dans la dépendance commune à la volonté générale : « On voit là encore à quel point les "solutions" de Smith et de Rousseau peuvent se lire au même niveau. Dans les deux cas, la liberté se développe dans l'intériorisation de la dépendance. Le marché est bien l'envers et le symétrique silencieux du contrat<sup>16</sup> ».

---

<sup>14</sup> Voir Adam SMITH, *RDN* (1, I, viii).

<sup>15</sup> Adam SMITH, *RDN* (1, I, ii), *op. cit.*, p. 81.

<sup>16</sup> Pierre ROSANVALLON, *op. cit.*, p. 75-76. Selon une interprétation tenace, Rousseau aurait résolu la contradiction moderne entre l'individu et l'État par la soumission de la volonté individuelle à la volonté générale. Pour une analyse plus précise du sens qu'il faut accorder à cette « solution », voir Bruno BERNARDI, *La fabrique des*

D'autre part, le fait de donner un fondement économique à la société aurait également comme conséquence d'introduire dans l'ordre social la distinction entre le travail productif et le travail non productif. Non seulement cette distinction permettrait-elle à Smith de bouleverser la représentation traditionnelle des hiérarchies sociales, mais elle aurait pour lui un contenu politique de première importance, dans la mesure où elle servirait de base à la distinction entre l'État et la société civile. L'État pourrait alors se définir comme la sphère de la dissipation de la richesse : « Le souverain par exemple, ainsi que tous les autres magistrats civils et militaires qui servent sous lui, [...] sont les serviteurs de l'État, et ils sont entretenus avec une partie du produit annuel de l'industrie d'autrui. Leur service [...] ne produit rien avec quoi on puisse ensuite se procurer une pareille quantité de service<sup>17</sup> ». Suivant l'interprétation de Rosanvallon, c'est parce que l'État consomme du travail et qu'il ne produit pas de capital (au sens que lui donne Smith) qu'il devrait être limité. Bien qu'utile, l'État devrait être réduit au minimum et ne saurait intervenir dans la vie économique : « C'est donc une souveraine inconséquence et une extrême présomption de la part des princes et des ministres, que de prétendre surveiller l'économie des particuliers [...]. Ils sont toujours, et sans exception, les plus grands dissipateurs de la société<sup>18</sup> ».

Rosanvallon précise cependant que Smith ne nie pas que l'État puisse jouer un rôle. En fait, Smith serait le premier à comprendre que le libéralisme économique n'a de sens que s'il

---

*concepts. Recherches sur l'invention conceptuelle chez Rousseau*, Paris, Champion, 2006. Sur les origines historiques du conflit entre l'individualisme marchand et l'humanisme républicain, voir aussi J. G. A. POCKOCK, *Virtue, Commerce, and History. Essays on Political Thought and History, Chiefly in the Eighteenth Century*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1985.

<sup>17</sup> Adam SMITH, *RDN* (1, II, iii), *op. cit.*, p. 418.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 434.



s'inscrit dans un processus de *création* d'une véritable société de marché. À ses yeux, admet donc Rosanvallon, loin d'être inactif l'État libéral doit au contraire être extrêmement actif pour construire le marché. Dans le livre V de la *RDN*, Smith préciserait en ce sens les trois devoirs du souverain : a) défendre la société de tout acte de violence ou d'invasion de la part des autres sociétés indépendantes ; b) protéger, autant qu'il est possible, chaque membre de la société contre l'injustice ou l'oppression de tout autre membre de la société par le moyen d'une administration exacte de la justice ; c) ériger et entretenir certains ouvrages publics et certaines institutions dont l'intérêt privé ne s'occuperait jamais dans la mesure où ils ne permettraient pas un profit suffisant.

Le deuxième de ces devoirs manifeste selon Rosanvallon l'unité profonde chez Smith entre sa vision libérale de l'économie et la théorie de l'État de droit : l'égalité devant la justice est un moyen nécessaire à la réalisation d'une société de marché. Mais c'est surtout le troisième devoir du souverain qui manifesterait le plus clairement le sens de l'intervention politique : il faut construire des infrastructures (grandes routes, ponts, ports, etc.) qui faciliteront le commerce, et il faut éduquer le peuple afin, précise Rosanvallon, d'établir « une société socialement et culturellement homogène et un espace économique structuré, ces deux conditions étant nécessaires pour instaurer une société de marché<sup>19</sup> ».

Au final, l'État libéral ne serait donc pas celui de laissez-faire au sens le plus trivial, car il devrait avant tout construire et préserver le marché. Mais ce serait néanmoins surtout contre le gouvernement, aristocratique et acquis à des intérêts partisans, qu'il faudrait défendre la société, et donc favoriser le laissez-faire le plus traditionnel. Idéalement donc, la construction par l'État d'une société civile qui soit une société de marché serait suivi du dépérissement de l'État et du règne du marché sur la société : « Smith est en ce sens à la fois le théoricien de

---

<sup>19</sup> Pierre ROSANVALLON, *op. cit.*, p. 86.

l'économie de marché et de la transition à ce type d'économie. Mais l'urgence et la radicalité des transformations à accomplir dans cette direction lui masquent la question de la société de marché comme utopie<sup>20</sup> ».

## 2. Adam Smith pragmatique et moraliste

Voilà donc tracé le portrait d'Adam Smith comme père du libéralisme utopique, de l'idéologie économique censée expliquer le fonctionnement général de la société, voyant par exemple dans l'économie le fondement du lien social. Ce portrait est-il crédible ? Deux éléments dans le développement présenté à la section précédente pourraient ouvrir la porte à une remise en cause de l'analyse de Rosanvallon. D'abord, l'inscription initiale de Smith dans le camp de ceux qui trouvent un fondement *passionnel* au lien social. Certes, Rosanvallon mentionne cette appartenance pour mieux marquer la distance qu'aurait ensuite pris Smith en constatant les limites inhérentes à cette conception de la société. Mais on pourrait sans doute attribuer à cette transition un sens différent. J'y reviendrai après avoir traité de la seconde ouverture que semble esquisser Rosanvallon en faveur d'une interprétation différente, plus pragmatique qu'idéologique. En effet, Rosanvallon note à un moment que Smith ne démontre aucun enthousiasme dans sa découverte du sens profond de la société moderne : « Il semble un témoin à la fois lucide et distant, comme presque tous ses

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 87-88. Sur le caractère « utopique », voire métaphysique, de ce mécanisme assurant la cohésion d'individus indépendants, et sur l'influence de Leibniz dans l'émergence de la pensée libérale, voir Alain RENAULT, *L'ère de l'individu. Contribution à une histoire de la subjectivité*, Paris, Gallimard, 1989 ; et François DERMANGE, *Le Dieu du marché. Éthique, économie et théologie dans l'œuvre d'Adam Smith*, Genève, Labor et Fides, 2003. Pour une étude plus détaillée des rapports entre Leibniz et Smith, voir aussi Claude GAUTIER, *op.cit.*

collègues de Glasgow membres de la *Select Society*<sup>21</sup> ». Le commentaire du *Discours sur l'inégalité* de Rousseau que rédige Smith pour l'*Edinburgh Review* semble même laisser entendre que Smith partage en partie la critique de la société commerciale que développe Rousseau<sup>22</sup>. Sont-ce vraiment des raisons idéologiques qui expliquent le fait que Smith passe finalement outre cette critique, comme le croit Rosanvallon ?

La confrontation récente des idées de Rousseau et de Smith est en ce sens très féconde, et semble plutôt révéler le caractère pragmatique de la pensée de Smith<sup>23</sup>. Dennis C. Rasmussen note d'une part l'accueil plutôt favorable de Smith aux critiques rousseauistes de la société commerciale, que ce soit concernant les effets pervers de la division du travail sur le lien social, les conséquences néfastes du développement d'un « empire de l'opinion » sur la moralité, ou la vanité d'une poursuite incessante du bonheur dans l'accumulation des honneurs et de la richesse. Mais il démontre d'autre part qu'aux yeux de Smith, même en prenant en considération ces critiques, les bénéfices de vivre dans une société commerciale surpassent les inconvénients.

Plus précisément, Smith insiste sur le fait que la division du travail génère un accroissement significatif de la productivité, dont on peut raisonnablement espérer qu'il permette d'améliorer les conditions de vie des pauvres, et sur l'idée que l'importance des inégalités peut être relativisée dans la mesure où tous en profitent, et où la dépendance qu'elles pourraient

---

<sup>21</sup> Pierre ROSANVALLON, *op. cit.*, p. 58-59.

<sup>22</sup> On peut trouver une traduction de ce texte sous le titre « Lettre aux auteurs de la *Revue d'Édimbourg* (1755) » dans ADAM SMITH, *Essais philosophiques*, Paris, Coda, 2006, p. 255-265.

<sup>23</sup> Voir Dennis C. RASMUSSEN, *The Problems and Promise of Commercial Society. Adam Smith's Response to Rousseau*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2008 ; et Ryan Patrick HANLEY, « Commerce and Corruption. Rousseau's Diagnosis and Adam Smith's Cure » dans *European Journal of Political Theory*, vol. 7, n° 2, p. 137-158.

générer est largement compensée par l'interdépendance des acteurs du marché. Quant à l'« empire de l'opinion », Smith y voit malgré le conformisme la présence fondamentale des sentiments moraux et la garantie du maintien de l'ordre et de la justice nécessaires à la bonne marche de l'économie. Enfin, concernant la quête d'un bonheur inaccessible, Smith note que la société commerciale possède à tout le moins l'avantage sur les sociétés précédentes d'offrir à ses membres une liberté et une sécurité plus grandes, ce qui ne peut qu'améliorer le bien-être, faute de garantir la béatitude. En somme, c'est un ensemble de conséquences favorables, à la fois morales et économiques, qui justifie de préférer la société commerciale, malgré qu'elle soit loin d'être sans défauts : « Smith's view of commercial society, then, is far from a triumphal one: there is simple a different mixture of benefits and drawbacks in commercial society, and on the whole it seems to him to offer the preferable mixture, for it provides the best chance for the most people to lead a decent life<sup>24</sup> ».

Il est important d'insister sur le fait que Smith tient compte à la fois des effets économiques *et moraux*, car sinon Rosanvallon aurait beau jeu de faire valoir encore ici l'aspect idéologique de la pensée smithienne. Ryan Patrick Hanley insiste d'ailleurs en ce sens sur l'importance que prend chez Smith l'éducation morale comme réponse aux effets pervers de la société commerciale, comme moyen de faire en sorte que l'individu n'abandonne pas le désir d'être *digne* d'éloges au profit du simple désir d'éloges. Smith serait plus réaliste que Rousseau, dans la mesure où il refuserait de penser l'individu en dehors de la société, et il chercherait donc la solution à l'intérieur même des relations sociales : « The aim of his portrait of the wise and virtuous man is then not to define an alternative to the forms of life afforded by commercial society but to define the best form of self-sufficiency available within the context and confines of an interdependence which cannot be

---

<sup>24</sup> Dennis. C. RASMUSSEN, *op. cit.*, p. 13.

abandoned without grave material consequences<sup>25</sup> ».

Cette précision nous ramène donc au premier élément de l'analyse de Rosanvallon qui prêtait à controverse : l'idée que Smith aurait délaissé le point de vue moral au profit d'un point de vue exclusivement économique. Il convient d'examiner en détail cette question d'interprétation fondamentale, et cela est possible grâce aux commentaires précis d'un des traducteurs récents d'Adam Smith, Michaël Biziou, commentaires synthétisés dans *Adam Smith et l'origine du libéralisme*<sup>26</sup>. Biziou s'y applique en effet à ruiner trois idées reçues sur la pensée de Smith. La première consiste à attribuer au libéralisme économique de Smith un *refus du politique*, refus entraîné par l'affirmation que le marché constituerait le paradigme même du lien social. La deuxième idée reçue voit dans le libéralisme économique de Smith un *oubli des valeurs morales*, le lien social étant réduit à un rapport d'offre et de demande entre des individus indifférents non seulement au bien public, mais encore au bien d'autrui. Enfin, la troisième idée reçue attribue au libéralisme économique de Smith une sorte de *religion du marché*, celui-ci étant censé résoudre tous les problèmes des hommes à la façon d'une providence divine laïcisée<sup>27</sup>.

On reconnaît aisément dans ces « idées reçues » celles que l'on trouve chez les défenseurs acharnés du laissez-faire, qui essaient de présenter Smith comme leur père idéologique, et dont l'interprétation de Rosanvallon semble souvent s'inspirer, bien que Rosanvallon admette également l'idée que la politique n'est pas chez Smith mauvaise en soi, mais simplement une alternative moins intéressante que le marché pour accomplir certaines tâches. Il faut souligner cependant que Biziou défend

---

<sup>25</sup> Ryan Patrick HANLEY, *op. cit.*, p. 150. Pour un portrait plus nuancé du projet rousseauiste, voir Florent GUENARD, *Rousseau et le travail de la convenance*, Paris, Champion, 2004.

<sup>26</sup> Michaël BIZIOU, *Adam Smith et l'origine du libéralisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.

<sup>27</sup> Voir *ibid.*, p. 8-9.

quant à lui une thèse positive voulant que le libéralisme économique de Smith relève essentiellement d'un idéal moral et politique. Il conviendra donc en conclusion d'évaluer la vraisemblance de cette interprétation, ne serait-ce que par rapport aux lectures plus « pragmatiques » de Smith. L'argumentation de Biziou repose sur trois démonstrations que je présenterai successivement, bien qu'elles soient très liées : d'abord la présence constante d'un idéal moral dans la pensée de Smith (2.1) ; ensuite la présence corollaire d'un idéal politique dans la pensée de Smith (2.2) ; finalement la possibilité de justifier moralement le libéralisme économique de Smith, et particulièrement sa préférence pour le laissez-faire (2.3).

### 2.1. *L'idéal moral smithien*

Biziou souhaite montrer dans un premier temps que, selon Smith, la vertu est *nécessaire* à la société<sup>28</sup>. Loin d'être la théorie économique de la RDN, c'est la théorie des vertus exposée dans la *TSM* qui devrait être lue comme une théorie des conditions de possibilité du lien social. Biziou rappelle que Smith distingue trois espèces principales de passions : les « passions sociales », qui font que les hommes se soucient de l'intérêt d'autrui ; les « passions égoïstes », qui poussent chacun à la recherche de son intérêt personnel ; et les « passions asociales », qui poussent les hommes à venger les préjudices commis à l'encontre de leur intérêt personnel ainsi que de l'intérêt d'autrui<sup>29</sup>. Puis, Smith suggère que grâce au principe de sympathie, ce mécanisme complexe de partage des passions et d'autorégulation de leur intensité, les individus seraient amenés à adopter le point de vue du « spectateur impartial » leur permettant de porter des jugements moraux sur ces passions et sur les actions qu'elles motivent<sup>30</sup>.

---

<sup>28</sup> Voir *ibid.*, p. 129-139.

<sup>29</sup> Voir Adam SMITH, *TSM* (1, II, iii-v).

<sup>30</sup> Voir Adam SMITH, *TSM* (1, I, iii).

Plus précisément, le spectateur impartial approuverait une passion dans la mesure où elle est à ses yeux appropriée aux circonstances, et ni trop forte ni trop faible, car c'est dans ces circonstances qu'il pourrait sympathiser avec elle. Ainsi, aux trois types de passions correspondent chez Smith trois vertus, qui sont autant de « points de convenance » : la *prudence*, c'est-à-dire la recherche modérée de l'intérêt personnel ; la *bienveillance*, c'est-à-dire la recherche modérée de l'intérêt d'autrui ; la *justice*, c'est-à-dire la recherche modérée de la vengeance des préjudices. Quant à la *maîtrise de soi*, il s'agit en quelque sorte d'une méta-vertu sans laquelle les autres seraient impossibles, car elle consiste en l'effort même de modérer ses passions, effort qui permet la pratique des trois autres vertus<sup>31</sup>. De plus, puisque le mécanisme sympathique produit le partage des passions et l'autorégulation de leur intensité, il posséderait les propriétés requises pour permettre l'accord des hommes entre eux : « Ces [...] sentiments peuvent, à l'évidence, correspondre l'un à l'autre d'une manière suffisante à l'harmonie de la société. Quoiqu'ils ne puissent jamais être à l'unisson, ils peuvent s'accorder et c'est tout ce qui est recherché ou requis<sup>32</sup> ».

Biziou en conclut que le mécanisme sympathique doit être considéré comme le fondement de la société, dans la mesure où c'est lui qui permet la modération des passions et que cette modération permet la bonne entente entre les hommes. Biziou précise cependant que cela ne signifie pas que la morale se préoccupe nécessairement de la conformité sociale, encore moins du lien social. L'homme qui se soumet à l'obligation morale se soucie moins de l'approbation sociale que de l'approbation du spectateur impartial, mais ce faisant la morale rend possible la conformité sociale : « Le lien social est la conséquence du jugement moral, et non son but. Son but est seulement de modérer les passions pour contenter le spectateur impartial imaginaire, et c'est sans l'avoir visé qu'il rend possible

---

<sup>31</sup> Voir Adam SMITH, *TSM* (6, I-III).

<sup>32</sup> Adam SMITH, *TSM* (1, II, iv), *op. cit.*, p. 46.

la coexistence des hommes<sup>33</sup> ».

Or, Rosanvallon ne nie pas que Smith fasse état de cette possibilité dans la *TSM*, mais il prétend que Smith constate en même temps l'échec de ce mécanisme, et se voit forcé de se tourner vers l'économie pour régler les comportements sociaux. Toutefois, Biziou démontre de manière convaincante que lorsque Smith énonce de telles réserves quant à l'existence d'individus parfaitement vertueux, il distingue en fait quatre *degrés* de vertu, et non pas la présence et l'absence de vertu : outre la vertu parfaite, Smith reconnaît que le lien social peut reposer sur ce qu'il nomme « la simple convenance », qui s'approche plus ou moins de l'excellence ; sur le « sens du devoir », qui ne repose pas sur la sympathie mais sur le fait de suivre les autres individus ; ou enfin sur la simple conformité extérieure à la morale sous l'effet de la menace. Même ce quatrième degré de vertu, aussi peu fiable qu'il est peu vertueux, est le signe d'une présence en l'individu des sentiments moraux. En effet, grâce à la sympathie tout homme est nécessairement porté à rapporter ses actions au jugement du spectateur impartial, même si cela ne signifie pas qu'il fera l'effort suffisant pour obéir à cette exigence morale : « Le spectateur impartial est potentiellement présent en chaque homme, jugeant chacune de ses actions et exigeant toujours plus de modération. [...] La théorie des quatre vertus [est] une dynamique, qui porte une exigence sans cesse réaffirmée en vue de la vertu parfaite, c'est-à-dire aussi vers la société idéale<sup>34</sup> ».

Smith distingue également entre des vertus *nécessaires* au lien social, et des vertus qui ne le sont pas. Outre la maîtrise de soi, dont la nécessité est évidente puisqu'elle consiste en l'effort même de modérer ses passions, la prudence et la justice sont aussi nécessaires à l'ordre social, car sans prudence les individus

---

<sup>33</sup> Michaël BIZIOU, *op. cit.*, p. 132. Voir aussi Eugene HEATH, « The Commerce of Sympathy. Adam Smith on the Emergence of Morals » dans *Journal of the History of Philosophy*, vol. 33, p. 447-466.

<sup>34</sup> Michaël BIZIOU, *op. cit.*, p. 135.



vont eux-mêmes à leur propre perte, et sans justice ils causent leur perte mutuelle. Cela permet à Biziou de relativiser la comparaison que Smith établit entre les citoyens et les marchands. Cette comparaison montre simplement que la vertu de bienveillance, contrairement aux autres, n'est pas nécessaire au lien social. Certes, s'aimer les uns les autres fait de la société une communauté morale achevée, mais le lien social en tant que tel pourrait s'en passer : « La société peut se maintenir sans bienfaisance, quoique dans un état qui ne soit pas le plus confortable [...]. La bienfaisance est l'ornement qui embellit et non la fondation qui supporte le bâtiment<sup>35</sup> ».

D'une part, le spectateur impartial potentiellement présent en tout homme exigera toujours une certaine bienveillance, car le critère d'exigence du spectateur impartial n'est pas la nécessité d'une action pour la société, mais la modération des passions qui motivent l'agent, parmi lesquelles se trouvent nécessairement certaines passions sociales. D'autre part, Smith souligne l'existence empiriquement constatable de multiples rapports bienveillants entre les hommes. Ainsi, l'interprétation de Rosanvallon s'avère plutôt réductrice : « La comparaison avec les marchands ne signifie ni que l'échange marchand aurait *de droit* valeur de paradigme pour la société, ni que celle-ci se réduirait *de fait* au seul commerce d'intérêts privés<sup>36</sup> ».

Biziou en conclut que Smith cherche bel et bien à définir un idéal moral d'épanouissement de la nature humaine en société, même s'il s'attache préalablement à montrer quelles sont les conditions minimales permettant la simple survie sociale. Biziou note simplement que Smith, quand il étudie la nature humaine, prend souvent soin d'en décrire successivement le fonctionnement *minimal* et le fonctionnement *optimal*, la réalité se situant le plus souvent quelque part entre les deux : « Le spectateur impartial potentiellement présent en tout homme ne cesse de pousser vers la réalisation de cet idéal, introduisant

---

<sup>35</sup> Adam SMITH, *TSM* (2, II, iii), *op. cit.*, p. 141.

<sup>36</sup> Michaël BIZIOU, *op. cit.*, p. 137.

dans le lien social une dynamique passionnelle qui réaffirme constamment l'exigence morale la plus haute<sup>37</sup> ».

## 2.2. *L'idéal politique smithien*

Suivant en cela l'interprétation désormais classique de Donald Winch<sup>38</sup>, Biziou note dans un deuxième temps que l'on peut légitimement voir dans la *RDN* un ouvrage relevant en grande partie de la science politique, et il souhaite faire ressortir dans le travail de Smith un *idéal politique*<sup>39</sup>. L'économie politique aurait pour objet non pas seulement les rapports économiques entre ces individus égaux, mais également les rapports hiérarchiques entre les marchands et l'État, et c'est donc littéralement qu'il faudrait entendre l'adjectif « politique » dans l'expression « économie politique ».

Biziou rappelle que le livre V de la *RDN* explique la façon dont l'État établit son autorité sur les individus grâce à une histoire des formes sociales dans laquelle le lien social évolue en passant par quatre stades successifs : les « nations de chasseurs », les « nations de bergers », les « nations d'agriculteurs » et enfin les « nations commerçantes », c'est-à-dire les nations européennes du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce développement illustre le fait que, chez Smith, l'État n'est pas une pure entité juridique, mais qu'il est plutôt constitué d'hommes semblables aux autres qui, par l'effet des principes naturels d'autorité (soit la force, la sagesse, la beauté, ou encore la richesse), se trouvent placés dans une position de supériorité civile par rapport aux autres. Dans cette perspective, les actions du souverain, comme celles de tous les autres hommes, sont susceptibles d'une évaluation en terme de vertu et de vice, et en ce sens la politique peut être considérée comme l'application de

---

<sup>37</sup> *Ibid.*, p. 139.

<sup>38</sup> Voir Donald WINCH, *Adam Smith's Politics. An Essay in Historiographic Revision*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1978.

<sup>39</sup> Voir Michaël BIZIOU, *op. cit.*, p. 140-165.

la morale aux relations entre le souverain et ses sujets : « Si l'État naît naturellement de l'évolution historique de la société, et si la société repose sur un mécanisme sympathique aboutissant à l'exigence de certaines vertus, alors le souverain aussi relève de ce mécanisme sympathique et de cette exigence morale<sup>40</sup> ».

C'est ainsi que Smith en viendrait à parler des vertus du souverain, précisant que les actes du souverain doivent être motivés par des sentiments moraux *bienveillants*, car la fin à laquelle doit œuvrer le souverain est de faire le bonheur des sujets : « Les différents régimes de gouvernement ne sont [...] estimés qu'en proportion du bonheur qu'ils tendent à procurer à ceux qui vivent sous leur autorité. C'est là leur seul usage et leur seule fin<sup>41</sup> ». Ces déclarations de la *TSM* sont d'ailleurs confirmées et précisées dans la *RDN*, dans le passage commenté par Rosanvallon. Toutefois, contrairement à l'analyse économiste de Rosanvallon, Biziou souligne que lorsque Smith parle des « différents devoirs du souverain<sup>42</sup> », le mot « devoir » doit être compris dans un sens moral, car il renvoie à la conduite que le spectateur impartial peut approuver : « En effet, le souverain étant un individu ou un ensemble d'individus comme les autres, le critère qui décide de ses devoirs est le même que pour les autres, à savoir le jugement du spectateur impartial<sup>43</sup> ».

Parce que personne d'autre ne peut le faire à sa place, le souverain doit nécessairement se charger d'abord de la défense nationale, ensuite de l'administration de la justice, enfin des grands travaux d'intérêt général et de l'instruction publique. Or, note Biziou, pour accomplir ces trois devoirs le souverain doit posséder, en plus de la prudence et de la justice, la vertu de bienveillance. C'est donc dire que le fait qu'un individu acquiert

---

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>41</sup> Adam SMITH, *TSM* (4, i), *op. cit.*, p. 259.

<sup>42</sup> Adam SMITH, *RDN* (2, IV, ix), *op. cit.*, p. 308-309.

<sup>43</sup> Michaël BIZIOU, *op. cit.*, p. 155-158.

L'autorité civile le place dans une position tellement différente de celle de ses sujets, une position qui implique des responsabilités particulières, qu'il doit mettre en œuvre, pour jouer convenablement son rôle dans la société, plus de vertus que les autres individus : « Pour le dire autrement, le souverain remplit sa part dans la division du travail, mais il n'a pas un métier comme un autre. [...] La tâche du souverain est moralement plus exigeante que celle "du boucher, du brasseur, ou du boulanger", pour reprendre les exemples favoris de Smith<sup>44</sup> ».

Cela dit, le fait que la tâche de souverain soit la plus exigeante moralement à cause des responsabilités qu'elle implique expliquerait que Smith s'attende à ce qu'elle soit généralement la moins bien accomplie dans la société, et qu'il s'en remette donc en fin de compte davantage aux vertus des sujets qu'à celles du souverain pour accroître la richesse des nations. Biziou suggère que, si Smith situe la vie en société quelque part entre le fonctionnement *a minima* et l'idéal, en ce qui concerne ses aspects proprement politiques (rapports hiérarchiques) sans doute la société est-elle plus proche du fonctionnement *a minima* que de l'idéal. Il n'en reste pas moins que le spectateur impartial potentiellement présent chez tout homme, *y compris chez le souverain*, ne cesse de pousser vers la réalisation de l'idéal moral et politique.

### 2.3. *Le libéralisme smithien*

Qu'en est-il alors de la thèse de la non-intervention de l'État ? Malgré leurs divergences, Rosanvallon et Biziou partageraient-ils finalement une conception commune des limites de l'État smithien ? Rappelons que, selon Rosanvallon, Smith limite le rôle de l'État pour des raisons économiques, parce que l'État est non productif. Or, selon Biziou, ce sont plutôt des raisons *morales et politiques* qui justifient chez Smith à

---

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 164.

la fois l'intervention et la non-intervention de l'État, et qui incitent en fin de compte Smith à trancher le plus souvent en faveur de la non-intervention<sup>45</sup>.

D'une part, c'est un souci moral et politique qui fonde l'intervention de l'État, dans la mesure où il faut parfois remédier à l'absence de vertu chez les individus : « Quelle institution du gouvernement pourrait tendre autant à promouvoir le bonheur du genre humain que la prédominance générale de la sagesse et de la vertu ? Tout gouvernement n'est qu'un remède imparfait à leur absence<sup>46</sup> ». Biziou inscrit dans ce champ les cas d'intervention de l'État palliant le manque de prudence et de justice, mais aussi de bienveillance, lorsque le souverain souhaite faire plus qu'assurer le fonctionnement *a minima* de la société : « Le libéralisme économique de Smith, parce qu'il est conçu dans un cadre d'une économie proprement *politique*, ne se contente donc pas de dire que l'État doit simplement assurer l'ordre public et laisser la bienveillance à l'initiative des personnes privées<sup>47</sup> ».

Le troisième des devoirs du souverain, c'est-à-dire le devoir de s'occuper des grands travaux d'intérêt général et de l'instruction publique, serait d'ailleurs à la source d'un grand nombre de ces « devoirs de bienfaisance », ne serait-ce que par le financement obligatoire de ces mesures publiques, qui consiste souvent à faire payer les riches pour les pauvres. L'État smithien ne serait donc pas par définition un État minimal, cependant que pour Smith, du moment où l'État se charge de lutter contre toutes les entraves à la liberté du travail et de son salaire, l'augmentation générale de la richesse dans les nations commerçantes devrait profiter aux pauvres. Selon Biziou, toutes ces réflexions sont bien la marque d'un réel souci moral et politique du sort des pauvres, et constituent autant de façons de chercher à l'améliorer, par exemple quand il écrit :

---

<sup>45</sup> Voir *ibid.*, p. 166-182.

<sup>46</sup> Adam SMITH, *TSM* (4, ii), *op. cit.*, p. 261.

<sup>47</sup> Michaël BIZIOU, *op. cit.*, p. 169.

Assurément, on ne doit pas regarder comme heureuse et prospère une société dont les membres les plus nombreux sont réduits à la pauvreté et à la misère. La seule équité, d'ailleurs, exige que ceux qui nourrissent, habillent et logent tout le corps de la nation, aient dans le produit de leur propre travail, une part suffisante pour être eux-mêmes passablement nourris, vêtus et logés<sup>48</sup>.

Biziou propose d'autre part que c'est également le point de vue moral et politique qui inciterait Smith à limiter malgré tout le rôle de l'État. En effet, la bienveillance ne possède en principe aucune limite (elle peut aller à la rigueur jusqu'à la « bienveillance universelle »), mais quand le souverain impose des devoirs de bienfaisance à ses sujets, il peut facilement aller trop loin, en l'occurrence contre l'exigence de *justice* à laquelle le souverain doit aussi obéir : « Établir ces lois avec jugement et convenance est peut-être [le devoir] qui exige la plus grande des délicatesses et des modérations. Le négliger entièrement expose la communauté à de grands désordres et à des atrocités choquantes, le porter trop loin est destructeur de toute liberté, sécurité et justice<sup>49</sup> ».

C'est précisément cette idée qui selon Biziou permettrait de comprendre la signification morale et politique du laissez-faire recommandé par Smith. La justification ne tiendrait pas à la nuisance inhérente à l'État, mais au fait que le marché est tellement complexe qu'il est presque toujours impossible pour le souverain de savoir comment intervenir, et que cela le *déchargerait de son devoir* : « Le souverain se trouve entièrement débarrassé d'une charge qu'il ne pourrait essayer de remplir sans s'exposer infailliblement à se voir sans cesse trompé de mille manières, et pour l'accomplissement convenable de laquelle il

---

<sup>48</sup> Adam SMITH, *RDN* (1, I, viii), *op. cit.*, p. 150.

<sup>49</sup> Adam SMITH, *TSM* (2, II, i), *op. cit.*, p. 133.

n'y a aucune sagesse humaine ni connaissance qui puissent suffire<sup>50</sup> ». Smith craindrait entre autres de voir l'État détourné de son devoir par les marchands, insistant non pas sur la menace pesant sur la liberté du commerce, mais sur celle pesant sur la liberté des sujets. En d'autres mots, conclut Biziou contre Rosanvallon, les analyses de Smith, loin de plaider en faveur d'un « capitalisme utopique », viseraient plutôt à contrer les effets destructeurs du capitalisme pour la liberté : « Compte tenu des pressions corporatistes, monopolistes et protectionnistes des marchands, prôner le laissez-faire revient à dire au souverain que son rôle est de *résister*, de ne pas accorder de loi ou de réglementation favorisant telle activité plutôt que telle autre<sup>51</sup> ».

Cela revient en fait à affirmer la primauté du juste sur le bien, et l'importance pour l'État de rester neutre ou « impartial » (comme le spectateur...) : « Blessé les intérêts d'une classe de citoyens, quelque légèrement que ce puisse être, sans autre objet que de favoriser ceux de quelque autre classe, c'est une chose évidemment contraire à cette justice, à cette égalité de protection que le souverain doit indistinctement à ses sujets de toutes les classes<sup>52</sup> ». En somme, si le libéralisme économique de Smith prône le minimum raisonnablement possible d'intervention de l'État, ce minimum raisonnable a pour critère la primauté de la justice sur la bienveillance, donc une exigence morale et politique, laquelle s'impose à tous les membres de la société à travers le mécanisme de la sympathie et le jugement du spectateur impartial potentiellement présent en chacun. Ce n'est pas le marché en soi qui dicte le laissez-faire de l'État, et c'est cela qui peut expliquer pourquoi Smith prévoit malgré tout de nombreuses occasions d'intervention, notamment pour instaurer entre les hommes des devoirs de bienfaisance afin de les rendre solidaires les uns des autres.

---

<sup>50</sup> Adam SMITH, *RDN* (2, IV, ix), *op. cit.*, p. 308.

<sup>51</sup> Michaël BIZIOU, *op. cit.*, p. 181.

<sup>52</sup> Adam SMITH, *RDN* (2, IV, viii), *op. cit.*, p. 271.

### 3. Conclusion

La démonstration de Biziou est plutôt convaincante. Il ne semble pas y avoir chez Smith de refus du politique, encore moins d'oubli des valeurs morales. Il semble aussi qu'il faille relativiser la confiance que Smith porte au marché pour régler tous les problèmes de la société. Pour ne mentionner qu'un élément, on aurait donc tort d'imaginer, comme le prétend Rosanvallon, qu'en parlant de l'avènement de la société commerçante Smith pense à une société de marché où la présence de l'État s'effacerait de plus en plus, voire disparaîtrait. En réalité selon Smith, c'est le contraire qui se produit, et cela de façon tout à fait naturelle, c'est-à-dire conformément aux principes de la nature humaine : l'activité économique va de pair avec la législation imposée par l'État, elles naissent et se développent dans un même processus historique. C'est du moins ce qui ressort de l'histoire de l'Europe que trace Smith au troisième livre de la *RDN*. Ainsi, c'est un fait empiriquement constatable dans l'Europe du XVIII<sup>e</sup> siècle que les sociétés les plus développées économiquement sont aussi celles où l'État atteint son maximum d'importance.

Mais Biziou ne se contente pas de montrer l'existence d'un idéal moral et politique chez Smith. Il souhaite établir que cet idéal d'une société moralisée est l'idéal même du libéralisme économique<sup>53</sup>. Or, cette proposition est plus controversée. Elle repose sur l'idée que l'économie politique de Smith supporterait la thèse selon laquelle les rapports marchands requièrent l'exercice des vertus morales. Ainsi en serait-il de l'affirmation fondamentale de la *RDN* que l'échange économique est fondé sur la recherche de l'intérêt privé, dans la mesure où un homme ne peut œuvrer efficacement à son intérêt privé que s'il le fait en tenant compte du long terme, ce qui relève de la vertu de prudence. C'est de cette prudence que relèveraient l'épargne, l'accumulation du capital et son investissement en vue d'obtenir

---

<sup>53</sup> Voir Michaël BIZIOU, *op. cit.*, p. 183-186.



un profit, sur lesquels repose l'essentiel du processus d'augmentation de la richesse dans les nations commerçantes. En approuvant la recherche de l'intérêt à long terme, c'est-à-dire la recherche modérée de l'amour de soi, c'est donc l'activité économique elle-même qu'approuverait le spectateur impartial.

De plus, la justice serait tout aussi nécessaire à l'activité des marchands que la prudence, car il ne servirait à rien d'être frugal et industriel si le fruit de ces qualités pouvait être confisqué indûment par autrui. Là encore, la vertu serait le préalable de l'activité économique efficace. Toutefois, alors que les hommes sont toujours relativement prudents parce que cela va toujours dans le sens de leur intérêt privé, ils sont beaucoup moins spontanément justes, parce que la justice exige souvent d'eux qu'ils renoncent à cet intérêt. On peut donc raisonnablement s'attendre à ce que les marchands soient plus ou moins prudents, mais on ne peut guère compter qu'ils soient spontanément justes, et c'est ici qu'interviennent l'État et ses magistrats, qui ont pour fonction d'établir clairement des règles de justice (législation) et de les faire respecter par la force (police).

Pour autant, doit-on aller jusqu'à dire que le libéralisme économique de Smith est porteur d'un idéal moral et politique ? « Il ne s'agit certes que d'un idéal dont il est peu probable qu'il se réalise un jour, mais c'est lui qui donne son sens ultime au libéralisme économique tel que l'entend Smith<sup>54</sup> ». Biziou attribue à Smith, en même temps qu'il envisagerait le fonctionnement *a minima* de la société, l'espoir qu'un jour les hommes arrivent à pratiquer la vertu comme une *excellence*, ce qui ferait en sorte que le lien social *et le marché* seraient portés à leur perfection : « Des sujets totalement prudents et justes rechercheront leur intérêt privé, et iront même jusqu'à se montrer bienveillants les uns envers les autres, sous l'autorité d'un souverain tout dévoué à l'intérêt public<sup>55</sup> ». Il s'agit là sans

---

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 186.

<sup>55</sup> *Ibid.*, p. 184.

doute d'une surinterprétation. Certes, l'analyse smithienne mélange le descriptif et le normatif, mais c'est le plus souvent parce que Smith y cherche à décrire l'émergence des normes morales et sociales. Il faut prendre garde de ne pas trop lui attribuer de projet normatif bien précis.

On se contentera alors, et c'est déjà beaucoup compte tenu des nombreuses interprétations réductrices de la pensée smithienne, de souligner que, chez Smith, l'individu, peu importe son rôle dans la société, est toujours conçu comme porteur, à des degrés variables, d'une exigence de vertu, et c'est ce sentiment moral qui rend toujours possible le lien social, peu importe les circonstances. Cette observation impliquerait d'une part que le fonctionnement du marché n'est pas par nature contraire au développement de la vertu, qu'il n'est pas nécessairement corrompateur. Elle impliquerait néanmoins que le *libre* fonctionnement du marché ne produira pas nécessairement le développement moral optimal, justifiant ainsi l'intervention « correctrice » de l'État. Mais elle n'impliquerait pas que l'œuvre de Smith soit traversée de part en part par le souci de rendre possible ce développement moral optimal. Il faut en effet reconnaître la présence récurrente, bien que non exclusive, d'une rationalité purement économique, fondée sur le besoin et l'utilité. Il faut également prendre acte que la pensée politique de Smith est demeurée inachevée. Si l'on veut absolument lire l'économie politique de Smith comme le développement d'une théorie morale et politique, celle-ci apparaît surtout comme une démonstration de la conciliation possible entre le commerce et la vertu : en ce sens, Smith démontrerait qu'un État juste profite à la fois à la croissance de la richesse et à la formation morale de ses membres.

D'autre part, Michaël Biziou réduit le politique à l'État et à l'action du souverain, et c'est cela qui lui permet de conclure que la présence constante de l'État chez Smith est le signe d'une acceptation du caractère politique de la société. Or, Smith écarte en outre tout ce qui pourrait ressembler à une *volonté* collective. Au contraire, le destin collectif se dessine sans projet

précis, au gré des décisions et des passions individuelles, comme le lien social se solidifie par l'effet des sentiments moraux. Il faut donc pour conclure reconnaître avec Pierre Rosanvallon qu'il y a bel et bien chez Smith un *certain* refus du politique. Et ainsi, si le lien social chez Adam Smith est parfois économique, toujours moral, il n'est jamais politique<sup>56</sup>.

## BIBLIOGRAPHIE

- BERNARDI, Bruno, *La fabrique des concepts. Recherches sur l'invention conceptuelle chez Rousseau*, Paris, Champion, 2006.
- BERNARDI, Bruno, *Le principe d'obligation. Sur une aporie de la modernité politique*, Paris, Éditions de l'EHESS/Vrin, 2007.
- BIZIOU, Michaël, *Adam Smith et l'origine du libéralisme*, Paris, Presses Universitaires de France, 2003.
- DERMANGUE, François, *Le Dieu du marché. Éthique, économie et théologie dans l'œuvre d'Adam Smith*, Genève, Labor et Fides, 2003.
- GAUTIER, Claude, *L'invention de la société civile. Lectures anglo-écossaises : Mandeville, Smith, Ferguson*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993.
- GUENARD, Florent, *Rousseau et le travail de la convenance*, Paris, Champion, 2004.
- HANLEY, Ryan Patrick, « Commerce and Corruption. Rousseau's Diagnosis and Adam Smith's Cure », dans *European Journal of Political Theory*, vol. 7, no 2, p. 137-158.
- HEATH, Eugene, « The Commerce of Sympathy. Adam Smith on the Emergence of Morals », dans *Journal of the History of Philosophy*, vol. 33, p. 447-466.
- POCOCK, J. G. A., *Virtue, Commerce, and History. Essays on Political Thought and History, Chiefly in the Eighteenth Century*,

---

<sup>56</sup> Sur l'approche politique de ce problème, de Bodin à Rousseau, voir Bruno BERNARDI, *Le principe d'obligation. Sur une aporie de la modernité politique*, Paris, Éditions de l'EHESS/Vrin, 2007.

- Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1985.
- RASMUSSEN, Dennis C., *The Problems and Promise of Commercial Society. Adam Smith's Response to Rousseau*, University Park, Pennsylvania State University Press, 2008.
- RENAUT, Alain, *L'ère de l'individu. Contribution à une histoire de la subjectivité*, Paris, Gallimard, 1989.
- ROSANVALLON, Pierre, *Le capitalisme utopique. Critique de l'idéologie économique*, Paris, Seuil, 1979.
- ROSANVALLON, Pierre, *Le libéralisme économique. Histoire de l'idée de marché*, Paris, Seuil, 1989.
- SMITH, Adam, « Lettre aux auteurs de la Revue d'Édimbourg (1755) », dans *Essais philosophiques*, Paris, Coda, 2006, p. 255-265.
- SMITH, Adam, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, 2 vol., trad. fr. par G. Garnier et A. Blanqui, Paris, Flammarion, 1991.
- SMITH, Adam, *Théorie des sentiments moraux*, trad. fr. par M. Biziou, C. Gautier et J.-F. Pradeau, Paris, Presses Universitaires de France, 1999.
- WINCH, Donald, *Adam Smith's Politics. An Essay in Historiographic Revision*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 1978.